

Déclaration du rendement des récoltes de maïs, de soya, de haricots blancs, de haricots colorés et de tournesol – Directives

Voici votre trousse de déclaration du rendement pour les récoltes suivantes : maïs, soya, haricots blancs, haricots colorés et tournesol. Lorsque vous avez l'information concernant les rendements (billets de pesée, états de règlement, récépissés d'entreposage et mesures liées aux modules d'entreposage à la ferme), suivez les étapes énumérées ci-après pour calculer et déclarer vos rendements :

1. Déterminez la quantité de la récolte qui a été vendue ou qui est entreposée dans un élévateur à grains (et qui n'est pas encore vendue).
2. Déterminez la quantité de la récolte ayant servi à l'alimentation du bétail.
3. Mesurez et calculez la quantité de récolte qui est entreposée à la ferme dans les cellules à grain rondes et/ou carrées et estimez la quantité entreposée dans les remorques à décharge par gravité (p. ex., pour les semences). Il est important de se servir d'un poids spécifique précis lors du calcul de votre rendement concernant les récoltes entreposées à la ferme. Vous pouvez peser un boisseau échantillon de céréales à votre établissement agricole ou apporter un échantillon à peser à l'élévateur à grains de votre région.

Note : Si vous entreposez des récoltes dans des endroits autres que les cellules à grain ou les remorques à décharge par gravité, ou si vos récoltes de maïs entreposées présentent une teneur en eau supérieure à 15,5 p. 100, veuillez appeler Agricorp au 1 888 247-4999 pour de l'aide à ce sujet.

4. Inscrivez les mesures de vos cellules et vos rendements sur la *Feuille de déclaration du rendement* appropriée dont des exemplaires sont joints à la présente trousse de déclaration.
5. Déclarez vos rendements dans les plus brefs délais et au plus tard le **15 décembre en utilisant l'une des méthodes de déclaration ci-après. Si vous n'êtes pas en mesure de récolter votre culture d'ici la date limite, appelez Agricorp pour remplir un rapport de dommages et déclarer un rendement partiel.**

Téléphone : 1 888 247-4999
 ATS : 1 877 275-1380
 Courriel : contact@agricorp.com
 Télécopieur : 519 826-4118
 Adresse postale : Agricorp
 1 Stone Rd. W., C.P. 3660, succ. Centrale
 Guelph ON N1H 8M4

6. Si votre rendement total est inférieur à votre production garantie totale, un dossier d'indemnisation sera ouvert et un expert en sinistres pourrait communiquer avec vous pour obtenir plus de renseignements.

Note : Si vous déclarez le rendement d'une récolte cultivée en vertu d'un arrangement propriétaire/métayer, veuillez indiquer le rendement total de l'ensemble de la superficie cultivée dans le cadre de l'arrangement sur la *Feuille de déclaration du rendement* appropriée.

1 Déterminer la quantité vendue et celle entreposée à l'élévateur à grains

1. Additionnez les mesures de poids figurant sur vos états de règlement et récépissés d'entreposage. Pour le soya, additionnez séparément le rendement de chaque variété de soya (consultez la *Feuille de déclaration du rendement*). Si vous n'avez que les billets de pesée ou le poids à l'état frais, veuillez communiquer avec Agricorp pour obtenir de l'aide en ce qui a trait à la conversion en poids sec.
2. Si le poids sec de votre récolte est mesuré en tonnes, multipliez le nombre de tonnes par le facteur de conversion indiqué sur la *Feuille de déclaration du rendement* pour convertir le rendement en boisseaux (pour le maïs et le soya) ou en livres (pour les haricots blancs, les haricots colorés et le tournesol).
3. Notez la quantité de récolte vendue et de récolte entreposée à l'élévateur à grains dans l'espace prévu sur la *Feuille de déclaration du rendement*. Pour le soya, veuillez inscrire le rendement total de chaque variété de soya dans l'espace prévu à cette fin. Pour le maïs, veuillez noter les catégories 1 à 5 et le maïs de grade d'échantillon séparément.

2 Déterminez la quantité ayant servi à l'alimentation du bétail

1. Estimez le nombre de livres données à chaque animal dans une journée, puis multipliez ce nombre par le nombre total d'animaux et le nombre total de jours pendant lesquels la récolte a servi à l'alimentation du bétail.
2. Pour convertir les livres en boisseaux (pour le maïs), divisez le nombre de livres par 56. Par exemple :

Nombre et type d'animaux	Nombre de livres données à chaque animal par jour	Nombre de jours d'alimentation	Nombre total de livres pour l'alimentation	Conversion en boisseaux	Nombre total de boisseaux pour l'alimentation	Catégorie
50 porcs	x 2,1 lb/porc/jour	x 15 jours	= 1 575 lb	÷ 56	= 28,1 bu	2

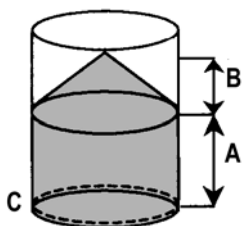
3. Notez le montant total de boisseaux de récolte donnée au bétail sur la *Feuille de déclaration du rendement*. Veuillez noter les catégories 1 à 5 et le maïs de grade d'échantillon séparément.

3a

Mesure des récoltes entreposées dans les cellules à grain rondes

- En utilisant la légende de mesures et les schémas, déterminez les mesures suivantes (en pieds) des récoltes entreposées dans les cellules à grain rondes.

Récolte (Cône vers le haut)

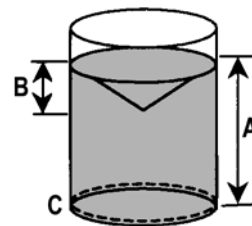


Légende des mesures	
A	= Hauteur de la récolte dans la cellule à grain, excluant tout cône vers le haut (en pieds)
B	= Hauteur du cône (en pieds)
C	= Circonférence de la cellule à grain (en pieds)

$$\text{Hauteur totale (H)} = A + (B \div 3)$$

$$\text{Rayon (R)} = \text{Circonférence (C)} \div 6,28$$

Récolte (Cône vers le bas)



$$\text{Hauteur totale (H)} = A - (B \div 3)$$

$$\text{Rayon (R)} = \text{Circonférence (C)} \div 6,28$$

- Notez les mesures pour chaque cellule à grain ronde dans le tableau de la capacité d'entreposage au verso de la *Feuille de déclaration du rendement*. Pour chaque cellule à grain, veuillez inscrire la variété (pour le soya seulement), la teneur en eau et la catégorie (pour le maïs seulement), ainsi que le poids spécifique d'un échantillon (pour toutes les récoltes).
- En utilisant ces mesures et la formule ci-après, calculez le poids total de chaque récolte entreposée dans les cellules à grain rondes. Pour le maïs et le soya, convertissez le nombre de livres entreposées en boisseaux en divisant le nombre de livres entreposées par 56 (pour le maïs) ou par 60 (pour le soya).

$$\text{Livres entreposées} = R \times R \times 3,14 \times H \times \text{Poids spécifique d'un échantillon} \times 0,8$$

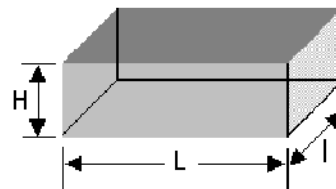
- Inscrivez le nombre total de boisseaux de récolte entreposée sur la *Feuille de déclaration du rendement*. Pour le soya, veuillez inscrire le rendement total de chaque variété de soya dans l'espace prévu à cette fin. Pour le maïs, veuillez noter les catégories 1 à 5 et le maïs de grade d'échantillon séparément.

3b

Mesure des récoltes entreposées dans les cellules à grain carrées

- En utilisant la légende de mesures et les schémas, déterminez les mesures suivantes (en pieds) des récoltes entreposées dans les cellules à grain carrées.

Légende des mesures	
H	= Hauteur de la récolte dans la cellule à grain (en pieds)
L	= Longueur de la récolte dans la cellule à grain (en pieds)
I	= Largeur de la récolte dans la cellule à grain (en pieds)



- Notez les mesures pour chaque cellule à grain carrée dans le tableau de la capacité d'entreposage au verso de la *Feuille de déclaration du rendement*. Pour chaque cellule à grain, veuillez inscrire la variété (pour le soya seulement), la teneur en eau et la catégorie (pour le maïs seulement), ainsi que le poids spécifique d'un échantillon (pour toutes les récoltes).
- Pour l'ensilage de maïs dans les silos-couloirs, veuillez mesurer le tassement au moyen du tableau ci-dessous :

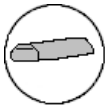
Tassement :	Description	Conversions
Modéré =	Peu ou absence de tassement	1 tonne = 60 pieds cubes
Bon =	Bien tassé	1 tonne = 50 pieds cubes
Excellent =	L'ensilage a été tassé dans les aires de surface plus faibles d'un grand silo-couloir avec de l'équipement lourd	1 tonne = 40 pieds cubes

- En utilisant ces mesures et la formule fournie pour le maïs-grain, calculez le poids total de chaque récolte entreposée dans les cellules à grain. Convertissez le nombre de livres entreposées en boisseaux en divisant le nombre de livres entreposées par 56. Dans le cas du maïs entreposé dans des silos-couloirs, veuillez appeler Agricornp pour communiquer ces mesures.

$$\text{Livres entreposées} = H \times l \times L \times \text{Poids spécifique d'un échantillon} \times 0,8$$

- Inscrivez le montant total (en boisseaux) de récolte entreposée sur la *Feuille de déclaration du rendement*. Veuillez noter les catégories 1 à 5 et le maïs de grade d'échantillon séparément, puis appelez Agricornp pour leur communiquer ces mesures.

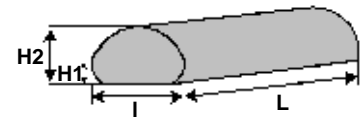
3^c



Mesure des récoltes entreposées dans les sacs Ag-Bag

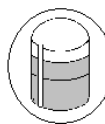
- En utilisant la légende de mesures et les schémas, déterminez les mesures suivantes (en pieds) des récoltes entreposées dans les sacs Ag-Bag.

Légende des mesures
H2 = Hauteur du sol jusqu'au haut du sac (en pieds)
H1 = Hauteur du sol jusqu'à la partie la plus large (en pieds)
L = Longueur du sac (en pieds)
l = Largeur au point le plus large (en pieds)



- Notez les mesures pour chaque sac Ag-Bag dans le tableau de la capacité d'entreposage au verso de la *Feuille de déclaration du rendement*. Pour chaque sac Ag-Bag, veuillez inscrire le type de récolte, la teneur en eau, la catégorie et le poids spécifique d'un échantillon.
- Veuillez appeler Agricornp pour communiquer ces mesures.

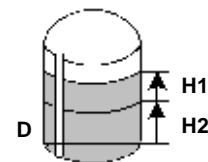
3^d



Mesure des récoltes entreposées dans les silos

- En utilisant la légende de mesures et les schémas, déterminez les mesures suivantes (en pieds) des récoltes entreposées dans les silos.

Légende des mesures
D = Diamètre
H1 = Hauteur de la nouvelle récolte (utilisez la hauteur du grain tassé) en pieds
H2 = Hauteur de l'ancienne récolte (le cas échéant) en pieds



Toujours utiliser la hauteur du grain tassé

- Notez les mesures pour chaque silo dans le tableau de la capacité d'entreposage au verso de la *Feuille de déclaration du rendement*. Pour chaque silo, veuillez inscrire le type de récolte, la teneur en eau, la catégorie et assurez-vous d'indiquer la hauteur du grain tassé de la récolte.
- Veuillez appeler Agricornp pour communiquer ces mesures.

Trousse de déclaration du rendement

Communiquez avec Agricorp
pour déclarer vos rendements.

Dates de limites de déclaration du rendement :

Les rendements pour les céréales de printemps, l'avoine, l'orge, le canola, le blé de printemps, le lin et la moutarde doivent être déclarés d'ici le **31 octobre**.

Les rendements pour le maïs, le soya, les haricots blancs, les haricots colorés et le tournesol doivent être déclarés d'ici le **15 décembre**.

Importance de la déclaration exacte des rendements en temps opportun

Veillez déclarer vos rendements au plus tard aux dates limites indiquées ci-dessus. Agricorp utilise les rendements déclarés pour calculer votre rendement agricole moyen (RAM), qui détermine le montant de votre couverture. Si vous ne déclarez pas vos rendements d'ici les dates limites mentionnées, Agricorp appliquera un rendement de rechange. Ce rendement de rechange peut avoir des répercussions négatives dans les années à venir sur votre RAM en ce qui concerne l'Assurance-production et tout autre programme qui utilise le RAM dans le calcul des paiements.

Si votre récolte n'est pas complétée à la date limite, veuillez remplir un rapport de dommages qui indique la cause du retard, la déclaration des rendements partiels à la récolte, et le nombre d'acres à récolter.